



Procès-verbal

99^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

17 novembre 2018 – Hôtel La Prairie

Xavier Robyr, président, salue, au nom du comité, les membres présents et les remercie pour leur participation à cette 99^{ème} assemblée générale. Il salue également la présence de M. Laurent Bagnoud qui représente la commune de Crans-Montana. Par sa Commission des sports et culture, la commune de Crans-Montana a décidé de soutenir les sociétés locales et le CAS Montana-Vermala a eu la chance d'avoir un appui très confortable de la part de la commune suite à un dossier de demande de subventionnement déposé l'année dernière. Cette demande de soutien peut être renouvelé auprès de la commune d'année en année. Le montant alloué dépend également des dossiers déposés par d'autres sociétés. Afin de faire mieux connaître notre société à la commune, Xavier a invité Laurent Bagnoud à participer à cette assemblée. Il le remercie d'être parmi nous ce soir dans l'assemblée.

Conformément à l'article 6.1 de nos statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par courrier, dans les délais impartis, à savoir deux semaines avant sa tenue.

Comme chaque année, le programme des courses pour l'année à venir a été envoyé avec la convocation. Il a été convenu cette année de prendre les inscriptions un mois avant les courses.

La liste des présences est mise en circulation pour l'établissement du procès-verbal.

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance qui a été envoyé avec la convocation, Xavier Robyr fait part de la liste des personnes excusées.

Excusés :

Ben Gazzar, Laurent Ducry, Valérie Roppa, Nicole Bregy, Boris Reber, François Cina, Christophe Rey, Paul Michel Bagnoud, Virgile Nanchen, Catherine Emery Dalla Palma, Renato Della Palma, Didier Rudaz, Etienne Catzeflis, Johnny Gletting, Claudy Florey, Jean-Yves Rey, Bernard-Aldo Robyr, Claude Rey, Pierre-Yves Bonvin, Tony Centofanti, Silvine Emch, Jérôme Cordonier.

Présents :

Xavier Robyr, Nicole Leprat, Edith Calonder, Patrick Bonvin, Lionel Nanchen Kevin Bagnoud, Sébastien Rouiller, Anouck Beytrison, Maria Ronher Kamerzin, Régis Kamerzin, Juliette Bonvin, Jean-Yves Perruchoud, Mireille Spalla, Annick Müller, Annick Rousselot, Olivier Emery, Romain Lapaire, Michel Nendaz, Yves Florey, Jean-Michel Perren, Philippe Thévenaz, Olivier Gaillard, Hella Gaillard, Renata Thevenaz, Gérard Nanchen, André Bonvin, Céсарine Nanchen, Marie-Christine Cuhe, Jean-Pierre Rey, Jérôme Nanchen, David Wannier, Laurent Bagnoud, Fabien Rebetz, Thibaud Berthollet, Nathalie Nanchen, Marie-Laure Rouiller, Erika Praplan, Barbara Briguet, Gaston Bagnoud, Gérald Ducrey Nendaz, Michal Lato, Jean-Marie Tschopp.

L'ordre du jour est passé en revue.

Xavier Robyr annonce qu'à la fin de l'assemblée, l'assemblée aura le plaisir de visionner un montage film photos de Jean-Pierre Rey.

Il informe que l'apéro qui suivra est offert par la Bourgeoisie de Chermignon qu'il remercie vivement.

Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques par rapport à l'ordre du jour. Comme aucune remarque n'est émise, il propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'AG 2017 :

Comme chaque année maintenant, le PV de l'AG ne vous est plus envoyé par courrier, mais directement glissé sur la page « document » de notre site internet. Xavier Robyr demande si tout le monde est parvenu à le retrouver, si quelqu'un demande sa lecture et si des remarques sont formulées à son sujet. Comme personne ne demande sa lecture et qu'aucune remarque n'est formulée, Xavier considère que le PV est approuvé et remercie Nicole pour sa rédaction.

2. Rapport du président : (reporté tel que rédigé par son auteur)

Comme j'aime à le répéter chaque année, les activités du président fluctuent non pas au rythme des saisons, mais au rythme des éditions du Défi des Faverges... espacées chaque deux ans, sur les années paires. Cette année, la douzième édition du Défi des Faverges a eu lieu le samedi 17 mars. Outre le Défi, je dirai aussi quelques mots au sujet des travaux urgents entrepris à la cabane des Violettes cet automne, ainsi qu'un mot sur les préparatifs lancés par le comité pour notre centième anniversaire en 2020. Je vais vous parler des centres régionaux de performances que ce soit en escalade ou en ski-alpinisme. Je vous parlerai aussi du site internet de Club Alpin qui a changé depuis le mois de juin et du portail des courses qui a été mis en ligne.

A. 12^{ème} édition du Défi des Faverges

Après une édition 2016 exceptionnelle, l'édition 2018 a été une excellente édition malgré une météo capricieuse. En effet, cette édition est partie sous la neige et le brouillard pour les derniers départs à 7h30 des élites. Nous avons pu maintenir les parcours originaux grâce à l'excellente équipe de guides sur place, Pierre-Olivier, Christophe et la maison du sauvetage qui est toujours en appui et qui gère le tout pour cette compétition. Au final, tout le monde a pu terminer sa course sans casse ; il n'y a d'ailleurs eu aucun blessé parmi les coureurs, les 2 seuls blessés de l'édition 2018 sont à compter parmi les bénévoles, au retour de leur position dans le terrain (une épaule démise et un poignet cassé). Les concurrents ont relevé la qualité de l'organisation pour avoir réussi à maintenir la course malgré ces conditions.



Au niveau de la compétition et des nouveautés, la nouvelle catégorie «Easy Défi» a compté plus d'une vingtaine de patrouilles inscrites. Ce parcours, qui compte quand même 1300 m de dénivelé, remonte directement les Petites Faverges depuis la Tièche puis suit les 2 autres parcours jusqu'à Ycoor, avec aussi la montée à la cabane des Violettes. Le comité est convaincu du bon potentiel de ce tracé et qu'il peut attirer encore plus de participants.

La prise en charge des inscriptions et du chronométrage par la société MSO-Chrono, leader suisse dans ce domaine pour le ski-alpinisme, a été l'autre nouveauté de cette année 2018. Le système de puces a épargné les contrôles manuels sur les points hauts et le «Live Trail» qui permet à tout un chacun de suivre le concurrent dans le terrain, en fonction de ses passages aux différents postes, a été bien apprécié. D'ailleurs le totem à l'arrivée qui permet de voir l'évolution du classement a été très prisé.

Pour finir, un grand MERCI aux les bénévoles du CAS. Donc pensez déjà à 2020, car comme chaque manifestation, que ce soit le Défi des Faverges ou tout autre évènement, sans bénévole, on ne peut malheureusement rien faire, on compte sur vous. Je sais que Kevin a toujours un peu de peine à rassembler du monde sur le Grand-Bonvin, pourtant c'est deux jours en montagne qui, aux dires de Kevin, sont toujours très sympathiques non ? avec une belle soirée à la Plaine Morte. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du Défi des Faverges 2020, qui correspondra exactement à la date de fondation de notre société il y a un siècle en arrière au restaurant du Rawyl à Montana-Vermala. Il s'agira du samedi 21 mars 2020. Jean-Pierre Rey reviendra sur cette date toute à l'heure.

B. Quelques mots sur la Cabane

La fréquentation de la Cabane dépend des remontées mécaniques des Violettes. Contrairement à l'été 2017, les remontées étaient ouvertes cet été, de plus l'été fut chaud en plaine et avec l'effet Magic Pass, beaucoup de monde a profité des balades en montagne. Cette année, on constate une légère hausse du nombre de nuitées à la Cabane par rapport à l'année dernière. Il faut savoir que durant l'été, les télécabines des Violettes et le Funitel étaient fermés pour cause d'assainissement. Des travaux d'urgence ont dû être effectués sur le collecteur d'eaux usées qui s'est déboîté dans le terrain, à l'aval de la cabane. J'y reviendrai plus tard dans la commission cabane. La réouverture des cabines cet été a été très bien appréciée, par contre une fermeture des cabines un peu tôt, le deuxième week-end de septembre, a nécessité l'annulation de la sortie Lapin Polenta à la Cabane, programmée le 14 octobre.

C. Le lancement des préparatifs du 100ème

Comme je l'avais déjà annoncé l'année dernière lors de l'Assemblée Générale, on s'est approché de Jean-Pierre Rey qui a été d'accord de prendre la présidence de la Commission du Jubilé. Pour l'instant il est seul capitaine à bord. Il vous présentera toute à l'heure les premières idées posées sur papier pour l'animation de cette année du jubilaire. Je pense qu'il y a d'excellentes idées qui ont été discutées avec lui et le comité. Si on trouve des forces vives, on va pouvoir passer une belle année 2020.

D. Consolidation du Centre Régional Valais de ski-alpinisme (CRVs)

C'est une deuxième année qui s'achève pour le CRVs. Un petit rappel pour ceux qui n'étaient pas présents lors de la dernière assemblée. Les centres régionaux en sport de compétition, que ce soit en escalade ou en ski-alpinisme ont été montés par le Club Alpin Suisse, il y a maintenant quatre, cinq ans, pour créer la base de la relève dans ces 2 sports du CAS. Avant la mise en place de ces centres, les jeunes athlètes étaient repérés par l'équipe nationale de ski-alpinisme en fonction de leurs résultats, des contacts qu'ils avaient avec les entraîneurs de l'équipe suisse, etc. Cela a été le cas par exemple de Jean-Yves Rey, qui est arrivé au sommet par lui-même. La deuxième assemblée générale a eu lieu en septembre. Le CRVs a vu le jour surtout par le fait d'une synergie avec une association qui s'appelle Mountain Performance, qui recherche les mêmes buts que le CRVs, à savoir la formation des jeunes pour la relève dans ce sport. Aujourd'hui, Mountain Performance compte 37 athlètes (jeunes de 17 à 22 ans) parmi lesquels 7 sont en équipe nationale déjà.

Il y a eu 7 athlètes en 2018 dans le CRVs qui sont déjà chapeautés par le Club Alpin Suisse et 11 athlètes en

2019. Beaucoup de jeunes viennent du Val de Bagnes par Florent Troillet et Pierre-Marie Tamarcaz et également de la région de Morgins par l'effet de Yannick Ecoeur qui est aussi notre ambassadeur et qui suit les entraînements. Et puis ici sur le Haut-Plateau, il y a Louis Bétrisey, seul membre de notre section, qui a passé pour la 2e année d'affiliée dans le CRVs. Pour y accéder à ce centre de formation, des journées « Testing Day » sont organisées, durant lesquelles des épreuves sont programmées. Les jeunes sont retenus en fonction de cette journée, en fonction des temps de classement qu'ils font dans les différentes compétitions. Louis, qui est très très motivé, est donc aux antichambres de l'équipe nationale (Juniors=> Cadets => Espoirs). Si parmi vos enfants certains sont motivés à participer à Mountain Performance, je vous laisse prendre contact directement avec moi ou alors avec Louis Bétrisey.

E. Centre Régional en Valais d'Escalade

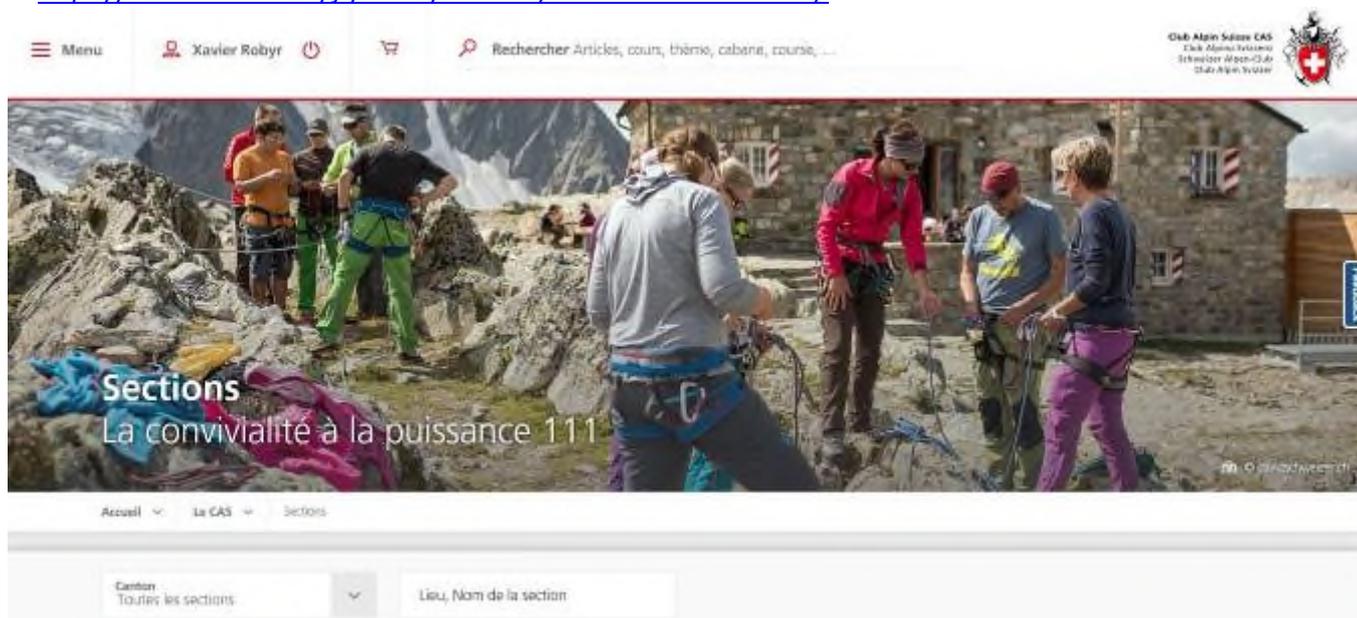
Un centre régional Valais d'escalade a été créé cet automne. On dénombre trois centres régionaux pour le ski-alpinisme en Suisse (Glaris, Gruyère, Valais). Par contre pour l'escalade, une dizaine de centres régionaux existent déjà en Suisse, mais aucun en Valais. On avait déjà discuté en interne au comité avec Sébastien pour essayer d'en monter un. Finalement c'est l'équipe de Vertic-Halle à Saxon qui a monté ce groupe. Il faut savoir que pour qu'un Centre Régional voie le jour, il faut que 3 sections du CAS en deviennent membre. Cela signifie une cotisation de CHF 500.- par an. Le comité a accepté d'être membre également de ce Centre Régional d'escalade. En fait, on n'a pas tellement le choix parce qu'en Valais il n'existe que 4 sections CAS : Monte Rosa qui est énorme, Montana-Vermala, Saas-Fee et Zermatt. Concernant l'acceptation des sections pour l'escalade, Zermatt a dit non, mais Saas-Fee oui car c'est un peu lié aussi aux cascades de glace (parking de Saas-Fee) et puis pour le ski-alpinisme, Zermatt avait accepté tandis que Saas-Fee avait refusé. Montana-Vermala a toujours dit oui. En comité, la décision a été assez rapidement prise, car ce centre permet de faire la promotion de ce sport auprès de notre jeunesse et au fond, cela fait partie aussi de notre engagement en tant que section du Club Alpin. S'il y a des membres au CAS qui ont de jeunes enfants motivés par l'escalade, sachez qu'il y a un centre qui existe, avec un encadrement de qualité. Je pense qu'en escalade, c'est un peu plus poussé qu'en ski-alpinisme pour y arriver. C'est vrai que ça fait quelques années que c'est un sport qui est sur le devant de la scène par rapport au ski-alpinisme.

F. Projet Suisse Alpine 2020 (SA 2020)

L'association centrale du CAS a mis énormément d'argent ces dernières années pour la mise en place d'un nouveau site internet, qui est plus convivial, interactif et performant que le précédent. Le CAS l'a mis en place aussi pour pouvoir gérer son nouvel outil pour la planification des courses. Le portail des courses est le projet que l'on appelle « SA 2020 » = Suisse Alpine 2020. Il consiste à rassembler sur une plateforme moderne les itinéraires en montagne. Jean-Pierre Rey avait participé aux premières décisions il y a 2 ans maintenant.

Le site est opérationnel depuis juin 2018. On va essayer de l'ouvrir afin de vous le faire découvrir en direct.

<https://www.sac-cas.ch/fr/le-cas/sections/cas-montana-vermala/>



The screenshot shows the top navigation bar of the CAS website. It includes a 'Menu' icon, a user profile for 'Xavier Robyr', a search icon, and a search bar containing the text 'Rechercher Articles, cours, thème, cabana, course, ...'. On the right side, there is a logo for 'Club Alpin Suisse CAS' with a Swiss flag. Below the navigation bar is a large banner image showing a group of people in climbing gear on a rocky mountain trail. The banner text reads 'Sections La convivialité à la puissance 111'. Below the banner, there is a navigation menu with 'Accueil', 'Le CAS', and 'Sections'. At the bottom, there is a search filter for 'Canton' with a dropdown menu showing 'Toutes les sections' and a search input field for 'Lieu, Nom de la section'.

Pour accéder au portail des courses il faut s'inscrire par le n° de membre ou votre adresse email puis un mot de passe personnel. 5000 itinéraires sont intégrés à ce jour. Au final, ce sera plus de 20'000 courses en Suisse dans tous les domaines

L'abonnement coûte CHF 32.-/an pour un membre du CAS (non-membre CHF 42.-/an). Une action pour 3 mois gratuits pour les membres du CAS est en cours jusqu'à fin décembre 2018.

Ce portail est lié à <https://map.geo.admin.ch>. Par exemple, les pentes de plus de 30 degrés sont indiquées ainsi que les voies d'escalade, les via ferrata, en résumé tout ce qui touche à la montagne.

J'en viens brièvement aux objectifs 2019.

G. Objectifs 2019

- ✓ Préparation du jubilé du 100^{ème}
- ✓ Pérennité des chefs de course de la section
- ✓ Préparation du Défi des Faverges
- ✓ Cabane : - nouveau projet lancé par les gardiens et le Club des Amis de la Cabane
- traitement par UV de l'eau potable
- nouvelle alimentation électrique augmentées à 80 Ampères.

Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2018 écoulée.

Je vous remercie de votre attention.

Xavier Robyr – Président

3. Présentation des comptes 2017/2018 :

Lionel Nanchen présente les comptes 2017/2018 à l'assemblée :

Profits & Pertes

| PRODUITS | 2018 | 2017 |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Cotisations et autres produits | | |
| 3000 Recettes Cotisations | 24'032.20 C | 23'877.50 C |
| 3002 Subventions OJ / AJ | 6'870.00 C | 7'246.00 C |
| 3003 Subvention communale | 5'250.00 C | 0.00 - |
| 3009 Intérêt part sociale Raiffeisen | 4.55 C | 4.55 C |
| | 36'156.75 C | 31'128.05 C |
| Produits nets cabane | | |
| 3010 Loyers encaissés | 67'438.50 C | 68'300.85 C |
| 30101 Retrocession CAS Berne 2.5% | 18'751.45 D | 18'249.25 D |
| 3011 Nuitées part Cas Montana | 5'765.35 C | 7'980.95 C |
| 30112 Nuitées, rétrocession Berne 15% | 2'898.15 D | 2'477.85 D |
| 3012 Taxes d'hébergement | 794.00 D | 840.70 D |
| | 50'760.25 C | 54'714.00 C |
| | 86'917.00 C | 85'842.05 C |
| TOTAL PRODUITS | 86'917.00 C | 85'842.05 C |

| CHARGES | 2018 | 2017 |
|--|--------------------|--------------------|
| Exploitation cabane | | |
| 4100 Réparation, entretien cabane | 3'328.90 D | 4'454.00 D |
| 4102 Assurance incendie | 4'071.50 D | 4'010.05 D |
| 4103 Assurance RC | 2'343.50 D | 2'343.50 D |
| 4109 Taxes services publics | 0.00 - | 1'911.10 C |
| 4110 Impôts | 979.35 D | 2'248.65 D |
| 4125 Int raiffeisen 29 38088 1 | 2'100.00 D | 2'100.00 D |
| 4126 Int raiffeisen 29380 44 1 | 2'813.50 D | 2'898.50 D |
| | 15'636.75 D | 16'143.60 D |
| Frais de bureau et d'administration | | |
| 4300 Frais de bureau et administration | 1'445.05 D | 1'275.30 D |
| 4302 Impression programme des courses | 853.20 D | 926.40 D |
| 4308 Frais assemblée générale | 523.65 D | 898.00 D |
| 4315 Frais local Etrier CAS | 1'343.60 D | 2'259.10 D |
| 4316 Taxe de séjour local Etrier | 300.00 D | 0.00 - |
| 4320 Frais bancaires | 248.00 D | 249.80 D |
| 4321 Intérêts bancaires | 4.35 C | 0.00 - |
| | 4'709.15 D | 5'608.60 D |
| Frais activités CAS Montana-Vermala | | |
| 4401 Sorties AJ / OJ / Subventions | 25'139.90 D | 23'840.00 D |
| 4402 Centre régional Valais / Subvention | 500.00 D | 0.00 - |
| 4406 Frais chefs de course | 447.15 D | 0.00 - |
| | 26'087.05 D | 23'840.00 D |
| | 46'432.95 D | 45'592.20 D |
| TOTAL CHARGES | 46'432.95 D | 45'592.20 D |
| Résultat d'exploitation | 40'484.05 C | 40'249.85 C |
| CHARGES | 2018 | 2017 |
| Amortissements | | |
| 7000 Amortissements cabane | 40'484.05 D | 40'249.85 D |
| | 40'484.05 D | 40'249.85 D |
| | 40'484.05 D | 40'249.85 D |
| TOTAL CHARGES | 40'484.05 D | 40'249.85 D |

Commentaires des comptes :

Charges :

4109 Taxes services publics : aux frais du locataire

4315 Frais local Etrier CAS : cette taxe de séjour disparaîtra l'an prochain, car le local n'est pas habitable.

Bilan

| ACTIFS | 2018 | 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| Cabane des Violettes (1994) | | |
| 1010 Cabane des Violettes (1994) | 343'521.05 D | 343'521.05 D |
| 1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes | 72'404.00 C | 72'404.00 C |
| | 271'117.05 D | 271'117.05 D |
| Autres investissements | | |
| 11605 Mobilier, matériel et inst. de cuisine | 8'739.85 D | 0.00 - |
| 11613 Part sociale raiffeisen | 200.00 D | 200.00 D |
| | 8'939.85 D | 200.00 D |
| Cabane des Violettes 2011 | | |
| 1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations | 157'189.70 D | 157'189.70 D |
| 11700 Cabane des violettes 2011, fonds | 55'507.05 C | 55'507.05 C |
| 1171 Cabane des violettes 2011 - Mobilier | 70'081.80 D | 70'081.80 D |
| 11710 Cabane des violettes 2011 - fonds | 70'081.80 C | 70'081.80 C |
| 11711 Cabane violettes 2012 - plancher terrasse | 17'000.00 D | 17'000.00 D |
| 11712 Cabane des violettes 2012 abri-est | 31'524.00 D | 31'524.00 D |
| 11713 Cabane violettes 2012, fonds amort. abri-est | 31'524.00 C | 18'282.52 C |
| 11714 Cabane violettes 2016 - conduites eau | 47'709.70 D | 47'709.70 D |
| 11715 Cabane violettes 2016, fonds d'amort. cond. | 47'709.70 C | 36'409.70 C |
| 11716 Cabane violettes 2012 - fonds d'amort. | 15'942.57 C | 0.00 - |
| | 102'740.08 D | 143'224.13 D |
| Débiteurs | | |
| 1201 Débiteurs divers | 13'203.85 D | 0.00 - |
| | 13'203.85 D | 0.00 - |
| Comptes financiers | | |
| 1306 Raiffeisen 29 3803 0 | 70'103.87 D | 54'617.72 D |
| | 70'103.87 D | 54'617.72 D |
| | 466'104.70 D | 469'158.90 D |
| TOTAL ACTIFS | 466'104.70 D | 469'158.90 D |
| PASSIFS | 2018 | 2017 |
| Dons divers | | |
| 2000 Club des Amis de la cabane | 121'638.50 C | 121'638.50 C |
| 2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud | 50'000.00 C | 50'000.00 C |
| | 171'638.50 C | 171'638.50 C |
| Emprunt à long terme | | |
| 2104 Raiffeisen 29380.88/1 2.2% Ech. 01.01.2022 | 100'000.00 C | 100'000.00 C |
| 2105 Raiffeisen 29380.44/1 - 1.7% - Ech. | 163'000.00 C | 168'000.00 C |
| | 263'000.00 C | 268'000.00 C |
| Passifs de régularisation | | |
| 2400 Passifs transitoires | 21'466.20 C | 19'520.40 C |
| 2401 Fond rénovation entretien Cabane | 10'000.00 C | 10'000.00 C |
| | 31'466.20 C | 29'520.40 C |
| | 466'104.70 C | 469'158.90 C |
| TOTAL PASSIFS | 466'104.70 C | 469'158.90 C |

Commentaires des comptes :

Passifs :

2000 Club des Amis de la Cabane : remerciements au Club, ce don de CHF 2000.- a servi à l'achat de matériel d'escalade, piolets et crampons.

2105 Raiffeisen : Emprunt arrivant à échéance dans le courant de l'année 2019 le comité propose de renouveler cet emprunt et de garder l'argent en caisse afin de l'utiliser pour les travaux futurs qui seront faits les prochaines années à la Cabane.

Aucune question n'est posée.

Xavier remercie Lionel et fait remarquer que dans ces comptes ne sont pas encore comptabilisés les travaux du collecteur d'eaux usées qui ont été réalisés cet automne.

Il passe au point 4 de l'ordre du jour, le contrôle des comptes. Il demande à Emmanuel Rey de nous faire part du contrôle effectué avec Anouck.

4. Rapport des vérificateurs des comptes :

En qualité d'organe de révision, Anouck Beytrison et Emmanuel Rey ont contrôlé les bilans et comptes d'exploitation de l'exercice 2017/2018. Leurs contrôles ont porté sur l'examen, par sondage, des pièces justificatives et de leurs imputations ainsi que sur la véracité de la comptabilité. Sur cette base ils ont pu se former une opinion de manière sincère.

Ils ont constaté :

- que les bilans et comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité est tenue avec exactitude,
- et que l'état de la fortune répond aux règles établies.

Sur cette base, ils recommandent d'approuver les comptes qui sont soumis à l'assemblée, présentant un bénéfice avant amortissement au 31.10.2018 de CHF 40'484.05. Ce montant est entièrement utilisé pour les amortissements comptables. Le résultat de l'exercice s'élève effectivement à 0.-.

L'organe de révision tient à remercier Lionel Nanchen pour la bonne tenue de la comptabilité et pour sa disponibilité lors de cette révision.

Xavier remercie Anouck Beytrison et Emmanuel Rey pour la révision des comptes.

5. Approbation des comptes :

Xavier demande à l'assemblée si elle a des remarques. Aucune remarque n'est formulée. Xavier propose donc d'approuver les comptes tels que présentés.

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

6. Rapport de la commission des courses (reporté tel que rédigé par son auteur)

Xavier passe la parole à Kevin Bagnoud qui pilote cette commission depuis 2012.

Bonjour à tous,

Programme 2018

L'année 2018 a été exceptionnelle du point de vue de la neige et du nombre de courses effectuées, environ 40.

Formations

On constate aujourd'hui que de plus en plus de monde fait de la montagne. La commission des courses est bien consciente de ce fait et des problèmes de sécurité que cet état de fait peut engendrer. Comme les années précédentes, la commission des courses propose plusieurs formations dans son programme 2019, comme les cours avalanche, la formation ski descente, la formation secours en montagne et la formation 1^{er} de cordée avec guide. Kevin encourage toutes les personnes actives au sein du CAS à suivre ces formations intégrées au programme.

Groupe de ski-alpinisme

Le groupe de ski-alpinisme a été relancé en 2018 : 4 sorties effectuées et une magnifique Haute Route. L'objectif de 2018 de relancer ce groupe est bien atteint.

Quatre courses sont programmées en 2019, à noter que ce n'est pas une année de Patrouille, donc pas de Haute Route agendée.

Chefs de course

Il n'y a pas eu beaucoup de changement au niveau des chefs de course. Les chefs de course doivent suivre une formation tous les 2 ans pour garder leur diplôme J + S, et une formation interne au sein de la section est également organisée chaque année pour les chefs de course. Par conséquent il faut aussi les remercier d'être là pour leur disponibilité et le temps qu'il donne au sein du CAS, car sans chef de course, pas de course.

Programme 2019

Il contient environ une dizaine de courses en moins par rapport à l'an passé, mais il reste néanmoins bien varié :

- la traditionnelle Haute Route et la sortie d'été encadrées par nos guides
- la formation des chefs de course
- des sorties d'hiver pour tous les niveaux
- des courses d'arêtes
- de l'escalade longue voie
- de l'escalade alpinisme
- une course de section d'été au Mont-Rose
- pour finir avec une randonnée dans le Binntal.

Démissions

Deux personnes ont annoncé leur démission en tant que chef de course :

Hugues Robyr

Et moi-même

Je remercie l'ensemble du comité pour toutes ces années passées à travailler ensemble et les chefs de course pour cette superbe collaboration durant mon mandat de responsable de la gestion des courses. L'année prochaine, je me réjouirai aussi d'être assis de l'autre côté, dans l'assemblée.

Excellente soirée

Kevin Bagnoud – Commission des courses

7. Rapport de la commission Cabane :

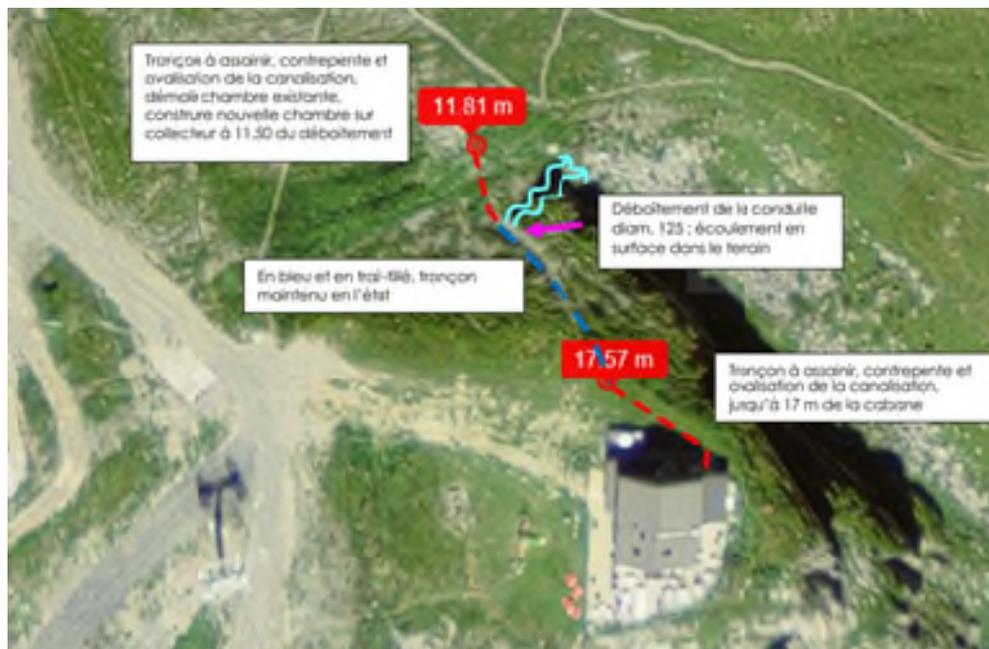
Xavier présente les chiffres des nuitées en 2018 :

- hiver : 206
- été : 736

et son évolution par rapport à 2017 :

- hiver : - 19 %
- été : + 36 %
- annuel : + 14 %.

Cet été, des travaux d'urgence ont dû être entrepris sur le collecteur des eaux usées de la cabane. Le devis reçu se monte à 17'000 CHF, mais la facture finale risque probablement d'être plus élevée. En effet, un débitement de la canalisation a été constaté sur la piste de CMA ; non loin du raccord de notre conduite sur celle de CMA. Une inspection vidéo a été réalisée sur l'ensemble de notre collecteur pour définir quels tronçons étaient en bon état et quels tronçons nécessitaient un assainissement.



Reprise partielle du collecteur

On a eu une autre surprise intervenue au début octobre 2018 suite au passage du ramoneur à la Cabane. Il s'avère que selon les nouvelles normes en qualité de protection incendie, les parties en bois de l'aménagement de la cabane, situées à une certaine distance des éléments chauds du pierre ollaire (conduit de cheminée) doivent être protégées par du matériel incombustible. Xavier a fait venir sur la place le

menuisier pour voir les solutions possibles. En attendant que les travaux de protection par des matériaux incombustibles soient terminés, l'office du feu a émis l'interdiction de faire du feu. Les travaux nécessaires seront réalisés d'ici à la saison d'hiver 2018. Pierre-Olivier Bagnoud et Xavier se coordonnent afin de trouver des solutions qui gardent le mieux possible le cachet de la Cabane.

Pour le reste, le projet des Amis de la Cabane a été présenté au comité et Xavier fera le nécessaire auprès du Canton pour obtenir un préavis avant la mise à l'enquête publique du dossier.

Une étude sera lancée pour trouver le moyen de rendre potable l'eau de la Cabane, installation d'un filtre UV.

8. Rapport de la commission jeunesse (Alfa et AJ/OJ) :

Xavier passe la parole à Sébastien Rouiller.

Sébastien excuse ce soir Virgile Nanchen. Il informe que Virgile s'occupe du groupe des AJ et lui-même du groupe des OJ.

Sébastien mentionne que les deux groupes comportent de gros effectifs, environ une quinzaine de jeunes par groupe. Lors des camps, des collaborations existent entre OJ et AJ. Il dénombre une bonne participation également sur les 25 et 28 sorties par année pour chaque groupe. Cela représente à peu près 10-12 sorties par hiver, pour une quinzaine de jours en été, organisés aussi sous forme de camps (en début d'été et en automne). Virgile et Sébastien organisent les camps ensemble assistés par des moniteurs J + S. Cette année, un camp a eu lieu à la Furka et un autre à Finale-Ligure dont on pourra visionner les petites vidéos.

Sébastien remercie le comité pour tout le soutien donné à cette jeunesse et tient à remercier Olivier Emery pour le don via le Club des Amis de la Cabane des Violettes. Cet argent a servi à constituer un stock de matériel pour les AJ/OJ. Il remercie également les parents qui nous confient leurs enfants. Le programme pour l'année prochaine est reconduit dans la même formule, soit 25 sorties dans les deux groupes, donc 50 en tout. De grands OJ s'intéressent à faire le cours de moniteurs J + S et vont s'inscrire dès l'année prochaine. Ils ont dans les 18-19 ans, ce qui veut dire que dans quelques années ils pourront aussi officier comme chefs de course.

Sébastien nous présente deux petits films tournés lors des camps à la Furka et dans la région de Finale-Ligure.

9. Proclamation des jubilaires :

Patrick Bonvin proclame les jubilaires :

25 ans d'activité :

| | | |
|---------|-------------|----------------|
| Perren | Jean-Michel | St-Léonard |
| Emery | Olivier | Crans-Montana |
| Angéloz | Olivier | Grône |
| Hess | Christian | Montana |
| Eggs | Nicolas | Muraz (Sierre) |
| Barras | Thierry | Chermignon |

40 ans d'activité :

| | | |
|----------|---------|---------------|
| Emery | Yvette | Crans-Montana |
| Nanchen | Gérard | Lens |
| Schraner | Francis | Crans-Montana |

10. Nomination au comité :

Le comité en place va subir quelques petits changements pour l'année prochaine. En effet, lors de notre dernière assemblée générale, Patrick et Kevin avait annoncé leur départ pour cette année. Xavier et le comité les remercient chaleureusement pour le travail accompli et leur investissement lors de ces nombreuses années. Patrick étant en place depuis 2011 passera le témoin à Edith pour la gestion des membres. Kevin, qui lui s'occupait de la commission des courses depuis 2012, transmettra le « dossier » à Jérôme Nanchen.

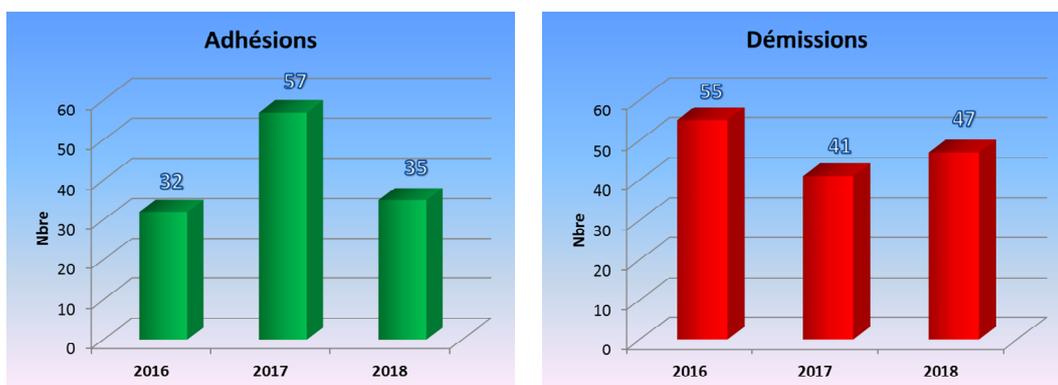
Pour ne pas vivre la situation compliquée connue à Sierre, Xavier demande à l'assemblée de s'engager pour le club et de prendre un poste au comité dans les années à venir.

Xavier désire poursuivre sa tâche de président jusqu'à l'assemblée générale de 2021 et se retirer ensuite pour laisser la place à d'autres forces vives.

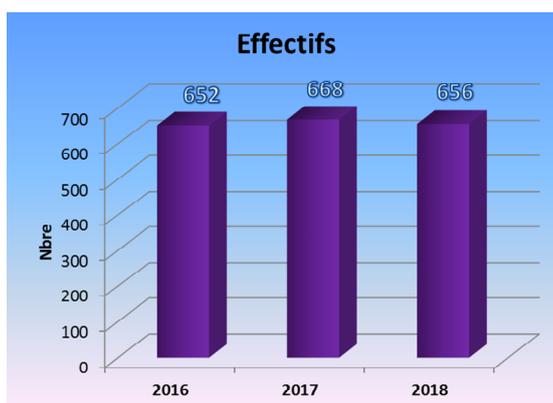
Xavier remercie Nicole, Edith, Kevin, Lionel, Patrick et Sébastien pour tout le travail effectué cette année.

11. Admissions-démission-décès :

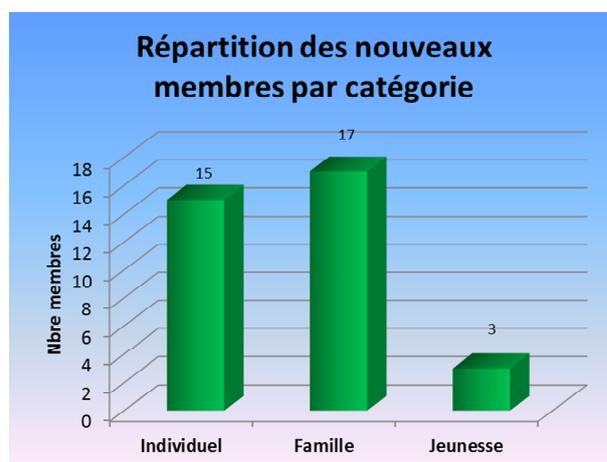
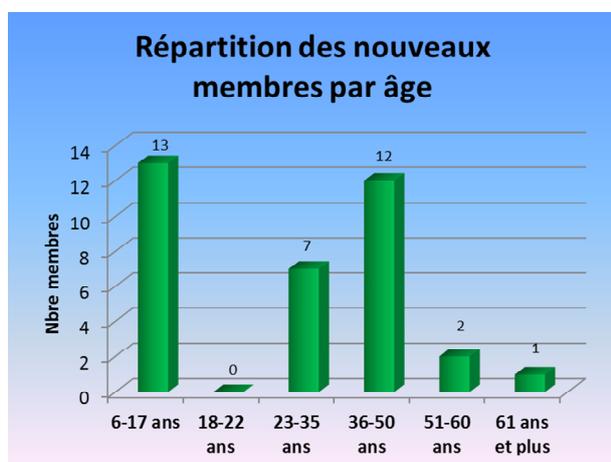
Patrick Bonvin nous signale 35 adhésions et 47 départs (démission, décès).



Nous sommes actuellement 656 membres, le nombre de membres a légèrement diminué par rapport à 2017.



Patrick nous transmet ses analyses relatives à l'évolution de la section selon la répartition des effectifs par âge et catégorie.



En conclusion, Patrick constate que les effectifs sont sains et qu'une relève existe. Concernant la relève, Xavier fait remarquer que pour les effectifs de la tranche 18-22 ans, le jeune s'inscrira à titre individuel si les parents font l'effort de payer la cotisation, sinon il y a de forts risques que le jeune quitte le club.

Aucun décès parmi nos membres n'est à déplorer cette année.

12. Jubilé – Préparation du 100^{ème}

Xavier passe la parole à Jean-Pierre Rey qui va nous présenter les réflexions qui ont été faites au sujet du 100^{ème}.

Jean-Pierre nous présente quelques idées : 100 ans = trace et par rapport à cette notion de trace savoir sur quoi on allait fonder les choses.

- ✓ Valeurs intemporelles (Beauté, émerveillement, Partage, cordée, découverte, simplicité, intergénérationnel, bénévolat, ...)
- ✓ 3 axes proposés : Traces « durables », traces « éphémères », premiers sillons pour des traces futures.
- ✓ Présentation des 8 idées et des prochaines étapes.

Xavier mentionne que le comité ici présent est complètement d'avis de partir sur cette idée de marquer l'année 2020. Il donne plein droit à la commission du 100^{ème} en poursuivant la réflexion sur les 8 ateliers décrits par Jean-Pierre. Il n'y a pas d'obligation à réaliser les 8, mais cette structure donne déjà une ligne rouge à ce que sera l'année du 100^{ème}.

La proposition de Jean-Pierre est acceptée par l'assemblée. Xavier pense que c'est une opportunité pour notre section de marquer ce siècle d'existence et de nous faire encore mieux connaître. Il s'agira naturellement de travailler en étroite collaboration avec Crans-Montana Tourisme et les communes du Haut Plateau. Xavier compte sur l'assemblée pour que chacun y met un peu du sien.

13. Divers :

A. Mur de grimpe de la salle de gym au centre scolaire

Xavier revient sur le mur de grimpe de la salle de gym du centre scolaire et des possibilités offertes aux membres du CAS pour s'y entraîner. Le CAS a participé à sa réalisation, c'est pourquoi les membres y ont

accès gratuitement.

La gestion de la clé pour accéder au mur de grimpe du centre scolaire est gérée comme suit : durant la saison hivernale la clé se trouve à l'Ecole Suisse de Ski de Crans-Montana et durant la saison estivale, elle est en possession de Patrick Bonvin.

Xavier rappelle également les heures d'ouverture de la salle :

- lundi : inaccessible pour le CAS
- mardi : 20h00 à 22h00
- mercredi : 14h00 à 19h00
- jeudi : inaccessible pour le CAS
- vendredi : 16h30 à 18h30
- samedi : 10h00 à 21h00
- dimanche : 10h00 à 19h00

La salle est fermée durant les vacances scolaires.

Le centre d'escalade de la Moubra est également ouvert.

B. La Nocture du Loup

Xavier informe que la traditionnelle « Nocturne du Loup » aura lieu cet hiver, le samedi 12 janvier 2019.

C. Le Winter Trail

Le Winter Trail aura lieu le 20 janvier 2019 : <http://www.wintertrail.ch/>.

D. La Matinale des Dames (Mdd)

Xavier informe que « La Matinale des Dames » aura lieu cet hiver, le samedi 3 février 2019. Le parcours consiste à remonter la piste de la course de descente du Mont Lachaux. Plus d'informations sur le site internet : <http://www.matinaledesdames.ch/>.

Pas d'autres divers.

Xavier Robyr demande à l'assemblée de se lever pour entonner le chant patriotique, suivi en chœur par l'assemblée.

Il remercie l'assemblée de son attention et clôt l'AG en espérant avoir tenu le planning établi.

Il propose de passer à la partie récréative de la soirée, avec le montage photos de Jean-Pierre Rey « Ambiance d'automne et d'hiver ».

Avant de passer la parole à Jean-Pierre, il rappelle que l'apéro qui suivra le film est offert par la Bourgeoisie de Chermignon.


Xavier Robyr
Président

Edith Calonder
Secrétaire

Nicole Leprat
Secrétaire

Lionel Nanchen
Caissier

Patrick Bonvin
Gestion des membres

Kevin Bagnoud
Préposé aux courses

Sébastien Rouiller
Préposé à la jeunesse